



ÉDITO

Chers lecteurs,

Je suis très heureuse de vous présenter cette première gazette réalisée par les assistantes maternelles de la Crèche familiale et du RAM. Des infos, des interviews de parents et plusieurs rubriques vous permettront de mieux les connaître. Je remercie, très sincèrement, toutes les assistantes maternelles, qui œuvrent au quotidien auprès des plus petits, afin de leur apporter leur attention et leur tendresse. Nous avons la chance à Bry d'héberger deux structures municipales : la Crèche familiale « Les Coccinelles » et le Relais d'assistantes maternelles. Reconnues par les assistantes maternelles et les parents comme des lieux conviviaux, ce sont également des lieux d'accompagnement pour l'accueil du jeune enfant au niveau local. Confort, attention, éveil, protection, sont des attentes légitimes pour votre enfant. C'est pourquoi, je tiens à renouveler mes remerciements à celles qui accueillent quotidiennement nos enfants.

Karine COTARD,
Adjointe au Maire déléguée
à la Petite Enfance

Des nouveaux locaux pour le RAM



La salle de jeux du RAM

Depuis mars 2017, le Relais assistantes maternelles (RAM) dispose de nouveaux locaux dédiés aux accueils jeux. Au quotidien, les assistantes maternelles et gardes à domicile qui le souhaitent pourront fréquenter ce nouvel endroit situé en plein centre-ville, tout proche du parc du Colombier. Les permanences administratives et les accueils de parents se feront toujours à la Maison de la Petite enfance, située en face du RER.

Une question Petite enfance ? Une envie de fréquenter le Relais ? Contactez la responsable Sylvana SPECQ au 0149.83.68.56.

Du nouveau à la Crèche familiale

La directrice de la Crèche familiale, Madame Bénédicte DUPLAT, étant en congé parental jusqu'au mois de mai, c'est Marlène EWANGO, éducatrice de jeunes enfants en poste depuis deux ans dans la structure, qui est chargée d'assurer la direction pendant cette période.

À cette occasion, l'équipe encadrante de la Crèche familiale s'est agrandie au mois d'octobre avec l'arrivée d'Hélène LAPLAIGE, infirmière. Sa mission est de veiller au suivi médical des enfants, en partenariat avec le médecin de la crèche. Elle forme également un binôme avec Caroline AZOUZI, auxiliaire



Accueil à la Crèche familiale

de puériculture, pour l'accueil des enfants et des assistantes maternelles lors des temps de jeux à la crèche.



Qu'est ce que l'accueil familial ?

Accueillir en familial, c'est accompagner un enfant dans son développement physique et psychoaffectif, en relais des parents, dans un environnement particulier se rapprochant de l'ambiance ressentie au sein de la famille.

Cet accompagnement du tout-petit se fait par un professionnel de la Petite enfance, qu'elle soit assistante maternelle ou auxiliaire parentale, toutes deux œuvrent dans un même et seul objectif : le bien-être de l'enfant en l'absence de ses parents.

C'est quoi une assistante maternelle ?

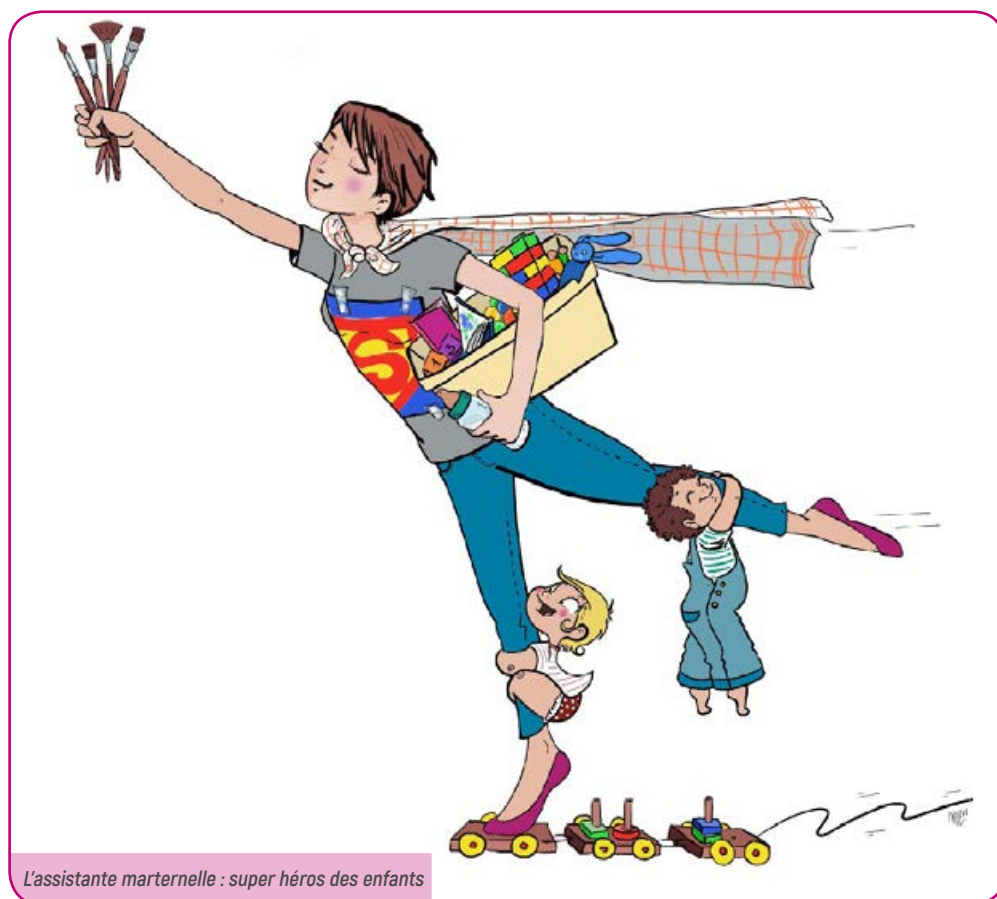
L'assistante maternelle est une professionnelle de l'enfance qui a fait le choix de travailler à son domicile, ce qui permet à certaines de concilier vie familiale et vie professionnelle.

L'assistante est agréée par le président du Conseil départemental du Val-de-Marne par délégation du médecin de la Protection maternelle et infantile (PMI). Cet agrément est accepté lors d'une commission après différents échanges avec la future assistante maternelle : deux visites distinctes se font au sein du logement afin d'évaluer l'espace qui sera offert aux enfants accueillis, ainsi que les qualités d'accueil de la future professionnelle. Une fois l'agrément reçu, l'assistante maternelle est obligée de suivre une première formation de 60 heures avant de pou-

voir commencer à exercer. C'est l'une des rares professions où l'on est diplômée avant de suivre la formation. Une fois le premier accueil commencé, l'assistante maternelle doit poursuivre cette formation, à raison de 60 heures supplémentaires dans les deux années à venir. Son agrément lui est généra-

lement donné pour une période de cinq ans renouvelable.

Depuis 2005, une convention collective, qui régit le cadre de travail des assistantes maternelles, existe. Cet écrit légifère leurs droits et obligations en lien avec leur profession.



L'assistante maternelle : super héros des enfants

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ASSISTANTES MATERNELLES (AM)

Assistante maternelle du particulier employeur

- Fournit elle-même le matériel de puériculture et les jouets
- Choisit les familles en fonction de ses rencontres et de son agrément
- Travaille seule mais peut fréquenter sur la base du volontariat, le RAM et/ou travailler dans une Maison d'assistants maternels (MAM)
- Repas au libre choix des familles (cuisinés ou non par l'AM)
- En cas d'absence, il n'y a pas obligatoirement d'autre accueil

Assistante maternelle de la Crèche familiale

- Matériel principalement prêté par la Ville
- Les familles, après avis favorable de la Commission d'attribution mode d'accueil (CAMA), se voient confiées à une assistante maternelle choisie par la directrice en fonction de différents paramètres (horaires, âge de l'enfant, domicile...)
- Travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Repas obligatoirement cuisinés par l'AM
- En cas d'absence, les enfants sont accueillis autrement

- Peu importe le lieu d'exercice, ces professionnelles ont pour objectif commun : offrir aux enfants et aux familles un accueil de qualité dans le respect de chacun
- Elles restent en lien avec la PMI qui effectue des visites régulières à leur domicile respectif
- Sur le territoire bryard, il existe une vraie dynamique Petite enfance dans laquelle chacune d'entre elle a sa place. De ce fait, elles sont toutes considérées comme professionnelles et s'inscrivent dans la politique petite enfance de la ville

Ses différents lieux d'exercice

Agrément en poche, l'assistante maternelle peut alors travailler pour un parent particulier employeur ou pour la Ville en intégrant la crèche familiale.

● Le Relais assistantes maternelles (RAM) :

Le Relais d'assistantes maternelles est un lieu d'échanges et de rencontres pour les assistantes maternelles qui le souhaitent. Cette structure offre la possibilité aux enfants de se rencontrer, se découvrir et de s'ouvrir aux autres. De nombreuses activités y sont proposées, en fonction des besoins et envies des enfants et de leur assistante maternelle. Ce lieu est gratuit et ouvert après inscription auprès de la responsable du lieu. Une fréquentation régulière est appréciée pour donner du sens et une continuité aux actions menées. Le RAM est également un lieu d'information en matière de convention collective pour les assistantes maternelles et pour tout parent ou futur parent qui aurait besoin de renseignements à ce sujet. À Bry, le relais est ouvert cinq jours par semaine.

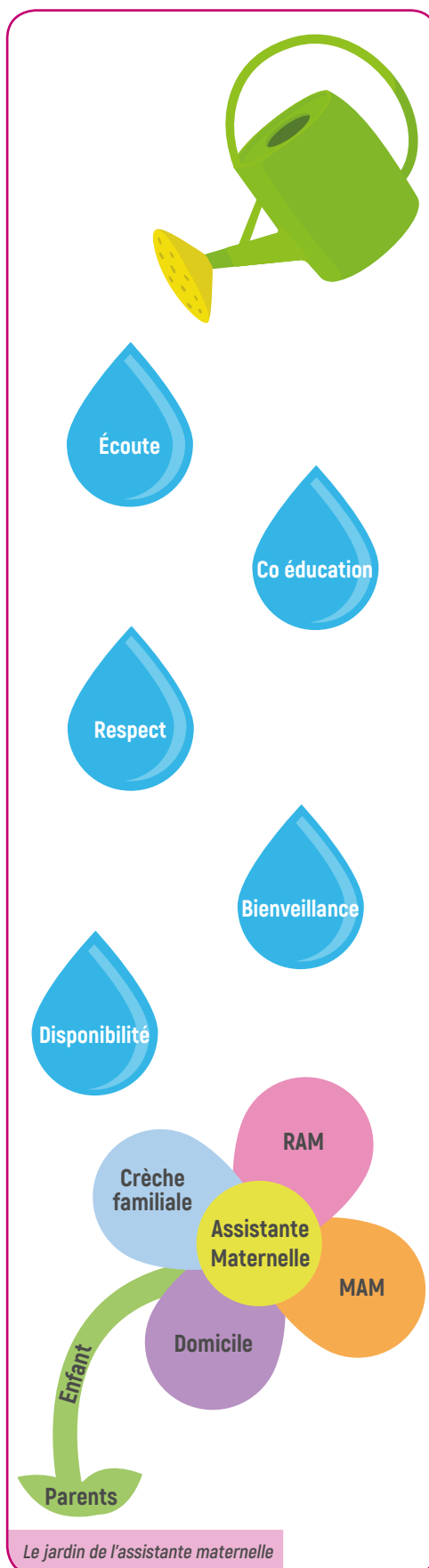
● La Crèche familiale :

La Crèche familiale est une structure d'accueil municipale où les assistantes maternelles sont accompagnées au quotidien par une équipe encadrante composée d'une puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture ainsi que d'une psychologue et d'une pédiatre. C'est un lieu d'accueil qui allie accueil familial (domicile de l'assistante maternelle) et collectif (au quotidien les assistantes maternelles fréquentent la crèche sur des temps d'accueil jeu). De plus les assistantes maternelles bénéficient de temps de formation (individuel ou collectif) afin de garantir le projet pédagogique de la structure. À Bry, la Crèche familiale est ouverte de 7h30 à 18h30, cinq jours par semaine.

● La Maison d'assistants maternels :

Depuis 2010, les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux appelés «Maisons d'assistants maternels» (MAM). Ces maisons permettent à quatre assistant(e)s maternel(le)s d'accueillir un maximum de quatre enfants chacun simultanément dans ces locaux, ce qui garantit la sécurité et la santé des enfants. Pour pouvoir exercer dans une MAM, l'assistant(e) maternel(le) concerné(e) doit obligatoirement être titulaire d'un agrément spécifique au lieu d'accueil. Dans ces

lieux, l'assistant(e) maternel(le) reste responsable des enfants qui sont à sa charge. À ce jour, il n'existe pas de MAM à Bry-sur-Marne.



Audrey, maman de jumeaux



« Dès leurs six mois, nos jumeaux ont été gardés par une assistante maternelle. Ils ont été ainsi accueillis dans un

cadre calme et serein, et ont bénéficié d'un environnement cocooning très appréciable pour nous lors de la séparation avec nos jeunes bébés. Ils ont aussi pu profiter d'activités collectives puisque Corinne fréquentait le Relais assistantes maternelles. Elle s'occupait d'eux à merveille, c'est une vraie chance qu'elle ait pu les garder. »

Catherine, maman de Cléo

« La Crèche familiale est un bon compromis car l'enfant est gardé par une assistante maternelle à domicile avec des infrastructures et suivi par de toute une équipe. Cléo était gardée avec un autre enfant. Elisa a porté toute son attention sur les deux enfants qu'elle a gardés. L'avantage de cette formule est à la fois un suivi très personnalisé de l'enfant, tout en ayant une approche de la collectivité avec les sorties régulières à la crèche. Ces trois années de garde se sont passées très sereinement, nous avons été très satisfaits et recommandons fortement ce mode de garde. »

Maman de Gautier, 3 ans



« À la naissance de notre petit bout s'est posée la question du mode de garde. Assez vite nous sommes orientés vers

une assistante maternelle. Et nous ne regrettons pas notre choix car ce n'est pas l'usine comme à la crèche ! Gautier adore sa nounou, à tel point qu'il a un personnage playmobil qui se prénomme Valérie. »

Petite pousse deviendra grande

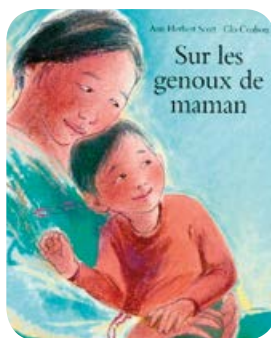


Mon livre de chevet

« *Sur les genoux de Maman* » d'Ann HERBERT SCOTT
Le Conseil lecture d'Aaraf

« Michaël, sa poupée, son bateau, Toutou et le bébé aiment plus que tout se blottir contre maman, sous la couverture d'élan, et en avant, en arrière, en avant, en arrière...ils se balancent. »

Une histoire conseillée pour les petits à partir de trois ans. Un livre rempli de bonheur et qui fait plaisir aux enfants. Ils sont là, à attendre chacun leur tour pour venir sur mes genoux et on se balance, en avant, en arrière. Un moment sensationnel pour tous.



Ma recette

Le tiramisu d'Angela

Les ingrédients :

- 5 œufs
- 500g mascarpone
- 160g de sucre
- Gâteau de Savoie ou biscuits à la cuillère
- Petits beurres ou autres
- 1 sachet de sucre vanillé
- Café froid
- Le petit plus pour une dégustation sans les enfants (liqueur Amaretto, kirsch ou marsala)



La préparation :

- 1) Séparer les jaunes et les blancs. Battre les jaunes avec le sucre et le sucre vanillé jusqu'à ce que le mélange blanchisse
- 2) Ajouter le mascarpone, une cuillère de café et une cuillère de liqueur, mélanger
- 3) Battre les blancs d'œufs en neige et les incorporer délicatement avec les œufs, le sucre et le mascarpone dans la crème
- 4) Dans un plat à bord haut, placer une couche de biscuit et la saupoudrer avec un peu de café et de liqueur (1 à 2 cuillère(s) à soupe de chaque)
- 5) Répartir 1/3 de la préparation, puis alterner biscuits et crème
- 6) Terminer par une couche de crème et égaliser avec une spatule
- 7) Couvrir le plat et garder au frais au moins 6h
- 8) Avant de servir, saupoudrer de cacao amer

Mon p'tit bricolage

Les maracas créatives

Matériel nécessaire :

- Bouteilles de petits formats
- Billes de sucres pour gâteau, semoule, pâtes, petits bouts de pailles découpées...
- Pistolet à colle chaude

Récupérer des bouteilles d'eau vides, légères et faciles à manipuler pour les petites mains des bébés. Y insérer des petites choses ludiques et sonores au gré de vos envies...

Mettez une dose de colle dans le bouchon avant de le revisser sur la bouteille ! Un brin d'imagination, le tour est joué ! Pensez à vérifier régulièrement le bouchon avant de le mettre à disposition des enfants. Les mêmes maracas peuvent être réalisées autrement pour varier les plaisirs : rubans, eau, pompons, bolduc, colorant alimentaire...



Ma comptine

« Le Clown »
Proposée par Sylvie



J'ai un gros nez rouge,
Deux traits sous les yeux,
Un chapeau qui bouge,
Un air malicieux,
De grandes savates, un grand pantalon
Et quand ça me gratte, je saute au plafond,
Youpiiiii !

Ma balade

La Médiathèque Jules Verne

MÉDIATHÈQUE DE BRY-SUR-MARNE



L'hiver s'installe, le froid aussi... Pensez à aller vous réchauffer les mains, le cœur et l'esprit autour d'un tendre livre à la médiathèque...

L'équipe sera ravie de vous y accueillir les mardis et vendredis de 14h à 17h et le mercredi toute la journée !

Médiathèque Jules Verne

28 Rue des Tournafis

01 47 06 57 03

Ville de Bry-sur-Marne / édité par le service communication

Directeur de la publication : Jean-Pierre SPILBAUER

Adjointe au Maire déléguée à la communication : Isabelle DALLEAU

Directrice de la communication : Laurie LAGARDE

Rédactrices : Marlène, Sylvana, Valérie, Florence, Elisa, Magali, Edith, Marie-Hélène, Pascale, Guylène, Dominique

Conception : service communication

Crédits photos : Service communication, 123RF

Crédits illustrations : Mélanie LARCHER

Adresse et contact :

Relais assistantes maternelles : ram@bry94.fr

Crèche familiale : petite-enfance@bry94.fr

01 49 83 68 56

54 boulevard Gallieni - 94360 Bry-sur-Marne